



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

23/09/2025 - 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Madame Cindy TISSIER, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusée : Mme Annick MAISSE

Secrétaire de séance : Mr Frédéric GRANDPIERRE

ORDRE DU JOUR

- Le procès-verbal du conseil municipal du 22/07/2025 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération 2025 19 D Convention de partenariat pour la mise en place et la gestion d'un site de compostage de proximité sous la responsabilité de Loire Forez Agglomération sur le domaine public communal.**

Madame le Maire donne à lire le projet de convention de partenariat pour la mise en place et la gestion d'un site de compostage de proximité sous la responsabilité de Loire Forez Agglomération sur le domaine public communal.

Le conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la convention.

- **Délibération 2025 20 D Choix du devis étrave – demande de financement**

Madame le Maire donne à lire au conseil municipal différent devis pour l'achat d'une nouvelle étrave. Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- De choisir le devis de l'entreprise SAS DERORY BEAL pour 16 990€ HT
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter un fond de concours auprès de Loire Forez Agglomération au titre de l'enveloppe n°1 pour un montant de 2304€ et pour l'enveloppe n°2 pour un montant de 2216€ soit le plan de financement suivant :

Département enveloppe de viabilité hivernale 2025 = 3000€

Loire Forez Agglomération fond de soutien enveloppe 1 et 2 = 4520€

Autofinancement = 9470€

- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires

- **Questions diverses**

- Madame le Maire informe le conseil que l'entreprise SASU GRANDPIERRE propose un tarif de 450€ annuel pour le stockage du matériel de déneigement. Le conseil municipal décide que cette demande doit être discutée lors du renouvellement de contrat déneigement.



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

23/09/2025 - 20 heures

- Un point est fait sur l'avancée des coupes de bois suite au passage de la tornade. L'entreprise entretien du haut Forez a été choisie pour l'arrachage des souches sur le parc.
- Le conseil est informé que la mairie est toujours en attente du devis pour restauration de la croix du Faux.
- Madame le Maire explique au conseil qu'une demande de subvention exceptionnelle suite à la tempête a été déposée en préfecture.
- Monsieur Laurent GRIOT doit organiser le rendez-vous avec les entreprises SASU GRANDPIERRE et LIBERCIER pour le début de chantier du préau.
- Le conseil est informé que l'abribus sera posé par l'entreprise RONDINO fin septembre.
- Le conseil valide la suppression de la box à la salle des associations/cantine au profit d'un téléphone portable pour l'agent.
- Travaux divers : fuite d'eau toiture 210 rue Antoine Lugnier et 1 place de l'Eglise, arbres fragilisés sur le parc en cours, porte extérieur de l'ancien presbytère en cours, réparation de deux portes vitrées au 210 rue Antoine Lugnier
- Madame le Maire porte à connaissance le devis de l'Art du pinceau (6114.84€TTC) concernant la peinture des menuiseries de la salle St Martin.
- Le conseil Municipal ne valide pas la proposition d'implantation des totems voiries forestières.
- Un point est fait sur la voirie (goudron Glizieux / voirie abîmée aux Cognières/panneau manquant à la croix du Faux/ trou en bord de chaussée aux Amaruts)
- Un point est fait sur la dermatose nodulaire contagieuse.
- Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR fait un point sur la rentrée des classes.
- Madame le Maire indique au conseil que la commémoration du 11 novembre aura lieu le samedi 15 novembre, l'apéritif sera offert par la municipalité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00. La prochaine réunion est fixée pour le 12 novembre à 20h.

Approuvé le 12/11/2025, à Roche-en-Forez

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Frédéric GRANDPIERRE

